

NOTE D'INFORMATION

<p>CANDIDATS HANDICAPES AMENAGEMENT DES EXAMENS DNB/CFG/BEP/CAP/MC niveau V</p>
--

INSPECTION ACADEMIQUE DU VAR
DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS
RUE MONTEBELLO – BP 1204
83070 TOULON CEDEX
Fax : 04 94 09 56 03
Courriel : ce.ia83-dec@ac-nice.fr

Fichier : Aménagement examens note information.doc

Références réglementaires:

Décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005 (JO du 23 décembre 2005 et BO n°3 du 19 janvier 2006)

Arrêté du 28 août 2006 (B. O. n°36 du 05/10/2006)

Circulaire n°2006-215 du 26 décembre 2006 (BO n°1 du 04 janvier 2007)

1/ Formulaire de demande d'aménagement des examens

- **Candidat scolaire d'un collège / lycée public ou privé sous contrat** : à retirer auprès de votre établissement
- **Candidat individuel/CNED/apprenti/scolarisé dans un collège/lycée privé hors contrat ou dans un organisme de formation** : à télécharger sur la page d'accueil du site internet de l'IA du VAR <http://www.ac-nice.fr/ia83/>

2/ Procédure :

- **Candidat scolaire d'un collège / lycée public ou privé sous contrat** : la demande d'aménagement remplie par le candidat majeur ou le représentant légal doit être remise au médecin scolaire de l'établissement.
- **Candidat individuel/CNED/apprenti/scolarisé dans un collège/lycée privé hors contrat ou dans un organisme de formation** : la demande d'aménagement remplie par le candidat majeur ou le représentant légal ainsi que les informations médicales permettant l'évaluation de sa situation doivent être transmises SOUS PLI CONFIDENTIEL directement à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et à l'attention du Docteur BAIL ou du Docteur PANET.

Coordonnées de la MDPH

Technopôle Var Matin- Pôle Enfants
2, route de la Seyne – 83190 OLLIOULES
Téléphone : 0810 830 083 (numéro vert) ou 04 94 05 10 40
Fax : 04 94 05 55 35

REMARQUES

Ces informations ainsi que la demande d'aménagement d'examen sont disponibles sur le site : <http://www.ac-nice.fr/ia83/> dans la rubrique « actualités » de la page d'accueil